

ÉQUIPE ET SERVICES DE LA MRC

OCTOBRE 2022

Sommaire

Fiche 1- Équipe de direction

Fiche 2- Aménagement du territoire

Fiche 3- Développement social

Fiche 4- Culture et communications

Fiche 5- Sécurité incendie

Fiche 6- Administration générale

Fiche 7- Développement agricole

Fiche 8- Évaluation municipale

Depuis 1982, date de sa création, la MRC de Rivière-du-Loup voit à l'aménagement et au développement de son territoire.

Organisation supralocale reconnue pour son rôle de leader, la MRC de Rivière-du-Loup a su démontrer, au fil des ans, sa capacité d'innovation.

Avec l'aide d'une trentaine d'employés, la MRC de Rivière-du-Loup déploie une multitude de services auprès des municipalités et des citoyens.

Aujourd'hui, c'est plus d'une dizaine de compétences et de responsabilités qui lui sont confiées.

Les fiches, ici présentées, expliquent dans les grandes lignes les différents services de l'organisation.

Coordonnées :
310, rue Saint-Pierre
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3V3

418 867-2485
<https://mrcriviereduloup.ca/>

FICHE 1

ÉQUIPE DE DIRECTION

Soutenue par le directeur général de la MRC, l'équipe de direction assure la vision globale de l'organisation, apporte le support nécessaire à l'ensemble des employés et voit à la réalisation des mandats qui lui sont confiés par le Conseil de la MRC.



Équipe

Directeur général et greffier-trésorier
Jocelyn Villeneuve

Directrice des affaires juridiques et greffière-trésorière adjointe
Patricia Trudel

Directeur de l'aménagement du territoire
Alain Marsolais

Directeur de l'évaluation
Guy Berger

Directrice du développement social
Anaïs Giroux-Bertrand

Pour plus d'informations :
418 867-2485

FICHE 2 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DESCRIPTION DU SERVICE

L'essentiel des projets de développement économique, de protection de l'environnement et de sécurité civile passent par des dispositions que l'on retrouve dans les différents documents de planification élaborés par le service de l'aménagement du territoire.

Au fil des années, différentes planifications ont vu le jour :

- Schéma d'aménagement et de développement (1987 et révisé en 2020);
- Plan de développement de la zone agricole (2021);
- Plan d'aménagement intégré des terres publiques intramunicipales déléguées (2003, présentement en révision);
- Politique relative à la gestion des cours d'eau (présentement en révision);
- Plan d'intervention des infrastructures réseau local (2016, présentement en révision);
- Plan de sécurité routière (2016, en attente de révision);
- Plan régional des milieux humides et hydriques (en élaboration).

La gestion de différentes ententes (gouvernementales, intermunicipales) fait également partie des tâches de ce service. En voici quelques-unes :

- en matière de service en inspection des bâtiments et de l'environnement;
- en matière de gestion des terres publiques;
- en matière de gestion des terres publiques intramunicipales;
- en matière de surveillance des cours d'eau.

Équipe

Aménagiste du territoire
Aline Justin

Conseiller en urbanisme
Bruno Beaulieu

Géographe
Vincent Bélanger

Conseillère à la gestion des
cours d'eau
Sandra Proulx-McInnis

Inspectrices en bâtiments et
en environnement
Chloé Dumais
Julie Lemieux
Stéphanie Cyr-Massé

Pour plus d'informations :
418 867-2485 poste 232



FICHE 3 DÉVELOPPEMENT SOCIAL

DESCRIPTION DU SERVICE

Impliqué depuis plusieurs années dans le développement des communautés, le service coordonne différentes démarches en développement social sur le territoire et soutient le développement rural de la MRC. Dernièrement, l'équipe a soutenu la rédaction et procède maintenant à la mise en œuvre de diverses planifications :

- la politique territoriale et le plan d'action Familles et Aînés;
- le plan d'action en immigration pour favoriser l'accueil, l'intégration et la pleine participation des personnes issues de l'immigration;
- l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale;
- le plan d'action COSMOSS.

À l'affût des enjeux sociaux et des besoins des communautés, les ressources du département travaillent à mettre en place les meilleures conditions pour favoriser l'épanouissement de la population.

C'est dans un souhait de cohérence et de vision globale que l'équipe débute la rédaction d'une politique en développement social.



Équipe

Agent.e.s de développement rural
Virginie Ruel
Gérald Dionne
Mathieu Gorman-Binette

Agentes de développement social
volet immigration
Nathalie Laforest

volet familles-aînés
Julie Couvrette

COSMOSS
Coordonnatrice
Sonia Michaud

Agentes de concertation
Myriam Desjardins
Carole Morin

Agente de soutien
Pauline Solomon

Pour plus d'informations :
418 867-2485 poste 256

FIGHE 3 (SUITE) DÉVELOPPEMENT SOCIAL

COSMOSS

L'équipe de COSMOSS travaille avec des organisations de différents secteurs afin de contribuer au développement du potentiel des enfants et des jeunes, jusqu'à 30 ans. Les partenaires COSMOSS travaillent sur 4 enjeux importants : une entrée scolaire réussie, le développement de saines habitudes de vie, la réussite scolaire et l'intégration socioprofessionnelle.

Développement rural

Les agents de développement rural accompagnent les projets de développement dans les municipalités rurales. Leur rôle peut être en mobilisation, animation, concertation, accompagnement dans la planification, l'élaboration et la réalisation de projets structurants, soutien dans l'identification des priorités, etc.

Immigration

La MRC a adopté, au printemps 2021, un premier plan d'action en matière d'accueil, d'intégration et de pleine participation des personnes issues de l'immigration. La MRC souhaite, avec ce nouveau plan, en complémentarité avec les actions déjà présentes dans le milieu, assumer un rôle intersectoriel de concertation, développer une vision globale, diffuser un message fort d'inclusion et outiller le milieu aux réalités interculturelles. Plusieurs actions seront déployées à travers trois axes : l'accueil global, la communication et sensibilisation ainsi que l'inclusion et l'enracinement.

Familles et aînés

Tant par le déploiement de la première politique territoriale au profit des familles et des aînés que par le soutien aux plans locaux, l'équipe travaille à déployer des actions issues des besoins du milieu selon différents axes :

- Aménagement du territoire;
- Santé, bien-être, services et soutien communautaire;
- Transport et mobilité;
- Vie sociale, récréative et communautaire;
- Communication et information.

FICHE 4 CULTURE ET COMMUNICATIONS

DESCRIPTION DU SERVICE

En concertation auprès des instances municipales, des intervenants culturels et des citoyens, la MRC soutient, par ce service, le développement et la vitalité culturelle sur son territoire.

Au sein de la MRC, la personne responsable de la culture et des communications travaille à structurer le développement culturel du territoire de la MRC. Son rôle est de :

- mettre en œuvre la politique culturelle;
- soutenir et conseiller les municipalités locales dans la mise en place de mesures de protection ou de mise en valeur du patrimoine bâti ou dans toute autre initiative relative aux arts et à la culture;
- soutenir et conseiller les organismes culturels du territoire de la MRC dans le cadre de projets;
- conseiller les citoyens sur les interventions à faire sur des bâtiments anciens;
- gérer l'entente de développement culturel;
- gérer le programme territorial en restauration du patrimoine bâti;
- faciliter la mise en réseau et la collaboration entre les divers intervenants du domaine culturel;
- agir comme personne-ressource au sein de différents comités consultatifs municipaux en urbanisme et en patrimoine;
- appuyer la direction dans la gestion des communications internes et externes;
- animer les comités consultatifs en culture et en communications;
- assurer la gestion du site web et des médias sociaux;
- assurer la gestion de différentes ententes.



Coordonnatrice à la culture et
aux communications
Mélanie Milot

Pour plus d'informations :
418 867-2485 poste 240



FICHE 5 SÉCURITÉ INCENDIE

DESCRIPTION DU SERVICE

Coordination

Depuis 2006, la MRC coordonne le schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. L'objectif est d'assurer la planification régionale de la sécurité incendie par la mise en œuvre du schéma de couverture de risques. Une gestion de différents comités régionaux, permettant la concertation des acteurs clés en sécurité et en matière de prévention de la sécurité incendie, est assurée, dont notamment le comité tourbière et le comité régional de concertation.

Prévention

En 2011, une entente en prévention incendie est implantée. L'équipe a depuis la responsabilité d'effectuer les activités d'inspection, d'évaluation sur les risques associés aux incendies, l'éducation du public ainsi que l'évaluation et l'analyse des incidents. Elle assure l'application de la réglementation municipale, ainsi que de la législation provinciale et fédérale en matière de protection incendie.

Réseau de télécommunication d'urgence

Depuis 2021, suite à une entente intermunicipale conclue avec 12 municipalités du territoire, la MRC est propriétaire et gestionnaire d'un réseau de télécommunication d'urgence. Pour ce faire, la MRC s'est assurée de l'implantation d'équipements de télécommunication qui permettent une couverture complète du territoire. Ces installations mettent en tout temps, à la disposition des services incendie, un réseau de communication fonctionnel et compatible lors d'interventions d'urgence.

Formation

La MRC est gestionnaire de la formation pour l'École nationale des pompiers du Québec.



Équipe

Coordonnateur à la sécurité incendie et chef à la prévention
Jonathan Daraiche

Préventionnistes à la sécurité incendie
Pierre-Marc Lebel
Marc Tremblay

Pour plus d'informations :
418 867-2485 poste 250



FICHE 6 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DESCRIPTION DU SERVICE

Depuis le tout début de la MRC, le service en administration correspond à la colonne vertébrale de l'organisme.

Au quotidien, le personnel du département administratif assure la qualité de nos services et joue un rôle important afin de mener à bien la réalisation de nos compétences et nos projets.

Les tâches et responsabilités sont multiples et comprennent le soutien administratif pour assurer le bon fonctionnement du bureau, soutien aux directions et aux employés à travers une variété de tâches liées à l'organisation, la communication, la gestion financière, le suivi des dossiers entre les départements, etc.

De manière plus spécifique, voici quelques tâches dévolues à l'équipe :

- soutenir la direction générale et le greffe;
- assurer le suivi clérical des différents services de la MRC;
- instaurer et maintenir à jour les procédures administratives selon les meilleures pratiques et en conformité avec les lois et règlements en vigueur;
- fournir à la direction générale les informations financières nécessaires à la prise de décision;
- soutenir la direction et les différents services dans l'administration et en comptabilité;
- soutenir les différents départements en secrétariat;
- assurer l'accueil et la gestion des appels, etc.



Équipe

Secrétaire de direction
Mélanie Malenfant

Coordonnatrice des finances
Lise Pelletier

Adjointe technique en
administration
Suzanne Pelletier

Agente de bureau
Valérie Pelletier

Pour plus d'informations :
418 867-2485 poste 231

FICHE 7 DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

DESCRIPTION DU SERVICE

Le principal mandat de l'agente de développement agricole est de déployer le Plan d'action de la zone agricole de la MRC de Rivière-du-Loup (PDZA). Ce dernier, issu d'une grande concertation, a mené à douze fiches d'actions. Cinq cellules de travail ont été mises en place afin de déployer les initiatives issues du PDZA. Parmi ces projets, notons par exemple des formations thématiques pour la jeune relève, des ateliers de producteurs agricoles en CPE, un projet de mise en valeur du saule, le rapprochement de certains producteurs, etc.

De plus, voici différents mandats spécifiques que l'agente agricole de la MRC assume :

- assurer le maillage entre les différents acteurs pour maximiser l'implication des partenaires et les efforts de développement du secteur agricole et agroalimentaire;
- soutenir le développement des entreprises agricoles et agroalimentaires sur l'ensemble du territoire;
- assumer un rôle d'animation et de concertation avec les partenaires du milieu agricole et agroalimentaire;
- identifier les pratiques innovantes pouvant permettre la valorisation de nos terres dévalorisées;
- faire la promotion des différents projets agricoles et agroalimentaires en cours sur le territoire;
- conseiller le milieu agricole et agroalimentaire dans la réalisation de projets structurants;
- assurer une veille des productions innovantes et opportunités d'affaires.

De plus, la MRC embauche un agent de maillage pour déployer les services de L'ARTERRE sur notre territoire. Cette initiative est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires.



Agente de développement
agricole
Marie-Ève Ouellet

Pour plus d'informations :
418 867-2485 poste 248

L'ARTERRE
Agent de maillage
Jean-Philippe Mainville

Pour plus d'informations :
833 551-7651

FICHE 8 ÉVALUATION MUNICIPALE

DESCRIPTION DU SERVICE

La MRC de Rivière-du-Loup est responsable de la confection des rôles d'évaluation et de leur tenue à jour régulière pour l'ensemble des municipalités du territoire, sauf pour la Ville de Rivière-du-Loup.

Le rôle d'évaluation est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité locale. Sa principale utilité consiste à indiquer, aux fins de la taxation, la valeur de chaque immeuble sur la base de sa valeur réelle.

Plus précisément, l'équipe du service en évaluation municipale a pour mandat de:

- visiter périodiquement les immeubles de l'ensemble du territoire et, plus spécifiquement, lors d'une demande de permis ou d'une transaction;
- tenir à jour les renseignements inscrits au rôle d'évaluation à la suite d'une transaction immobilière;
- tenir à jour la cartographie informatisée (matrice graphique numérique) des terrains;
- déterminer la valeur des nouvelles constructions ou la nouvelle valeur de celles ayant subi des transformations (rénovation, démolition);
- analyser les transactions immobilières et calculer le taux de variation du marché afin de procéder à l'équilibre des rôles d'évaluation;
- calculer annuellement le facteur d'ajustement des valeurs inscrites dans chaque rôle d'évaluation (facteur comparatif) qui servira à l'établissement des médianes pour le calcul des quotes-parts que les municipalités doivent verser à la MRC et de la valeur pour le calcul des taxes scolaires;
- répondre aux demandes de révision d'évaluation;
- représenter la MRC à l'audition des plaintes au Tribunal administratif du Québec;
- assurer un soutien technique aux municipalités locales concernant l'évaluation foncière et les diverses dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale.



Équipe

Préposée à l'évaluation
Cynthia Castonguay

Adjoint.e.s techniques
Jeff Richard
Jessica Paradis
Louis-Paul Poirier

Pour plus d'informations :
418 867-2485 poste 224